



10 résultats clés

de 2024

Accord sur les obstacles techniques
au commerce



Accord sur les obstacles techniques au commerce

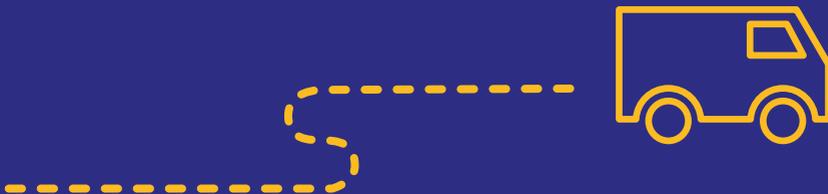
L'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) vise à faire en sorte que les règlements, les normes et les procédures d'essai et de certification appliqués par les Membres de l'OMC ne créent pas d'obstacles non nécessaires au commerce.

Examen annuel de l'Accord OTC

Le Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC recueille chaque année des données sur la mise en œuvre de l'Accord OTC. Les renseignements contenus dans la présente brochure sont basés sur l'examen de 2024.

À propos de l'OMC

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est l'organisme international qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Sa principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges et d'assurer des conditions égales entre tous ses Membres.



Avertissement

Le présent document a été établi par le Secrétariat de l'OMC sous sa propre responsabilité et sans préjudice des positions des Membres de l'Organisation ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMC aucune prise de position quant au statut juridique des pays, zones ou territoires, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières.

Table des matières

	Avant-propos	2
1	OTC@30	3
2	Déclaration de la CM13 sur la coopération en matière de réglementation	4
3	Adoption du dixième examen triennal	5
4	Lignes directrices sur les procédures d'évaluation de la conformité	6
5	Le groupe de travail de la transparence	7
6	Notifications concernant des prescriptions relatives aux produits	8
7	Présentation des notifications	9
8	Portée mondiale d'ePing	10
9	Préoccupations commerciales spécifiques	11
10	Assistance technique	12

Avant-propos

Le Comité des obstacles techniques au commerce (OTC) a enregistré des réalisations remarquables en 2024. Une déclaration ministérielle sur les OTC, adoptée à la treizième Conférence ministérielle à Abou Dhabi, a confirmé l'attachement des Membres à la coopération en matière de réglementation, à la transparence et à la réduction des obstacles techniques au commerce. Le Comité a aussi adopté deux ensembles de lignes directrices visant à améliorer la transparence en ce qui concerne les questions liées aux OTC et les procédures d'évaluation de la conformité.

En outre, les Membres ont adopté un programme de travail triennal complet sur les normes et réglementations, mettant particulièrement l'accent sur des domaines tels que l'approfondissement des discussions sur l'intelligence artificielle et les technologies essentielles émergentes, l'agriculture, l'environnement, la santé et le développement.



Les normes et réglementations jouent un rôle fondamental pour répondre aux intérêts publics, comme la santé et la protection de l'environnement. En assurant leur transparence et leur interopérabilité, nous maximiserons leur efficacité, tout en empêchant qu'elles ne constituent des obstacles non nécessaires au commerce.

En facilitant la coopération internationale en matière de réglementation et la participation active des organismes de réglementation, des fonctionnaires chargés des questions commerciales, des experts et des organismes de normalisation, le Comité OTC favorise la confiance dans toute la chaîne d'approvisionnement et soutient l'élaboration de politiques commerciales saines.

C'est un honneur de présider le Comité OTC, qui est un modèle de progrès, d'innovation, de transparence et de coopération pour les questions commerciales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette Organisation. Je salue mes prédécesseurs pour le travail qu'ils ont accompli, ainsi que notre secrétariat dévoué pour ses compétences spécialisées et son engagement à faire avancer les travaux du Comité.

Daniela García (Équateur)

Présidente du Comité des obstacles techniques au commerce

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Daniela García', written over a horizontal line.

1

OTC@30

Pour marquer le trentième anniversaire de l'Accord OTC, l'OMC a organisé un événement qui s'est tenu en marge de la réunion du Comité OTC de novembre. L'événement a réuni des représentants d'organisations internationales de normalisation, des délégués actuels et anciens auprès du Comité OTC et des représentants du secteur privé afin de réfléchir au passé, au présent et à l'avenir de l'Accord. Dans le discours qu'elle a prononcé à cette occasion, la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala a déclaré : « C'est vous, membres de ce Comité, qui préservez le dynamisme de l'Accord. Le travail que vous accomplissez est fondamental pour assurer le maintien des flux commerciaux, que la conjoncture soit bonne ou mauvaise. »



30^e
anniversaire



2

Déclaration de la CM13 sur la coopération en matière de réglementation

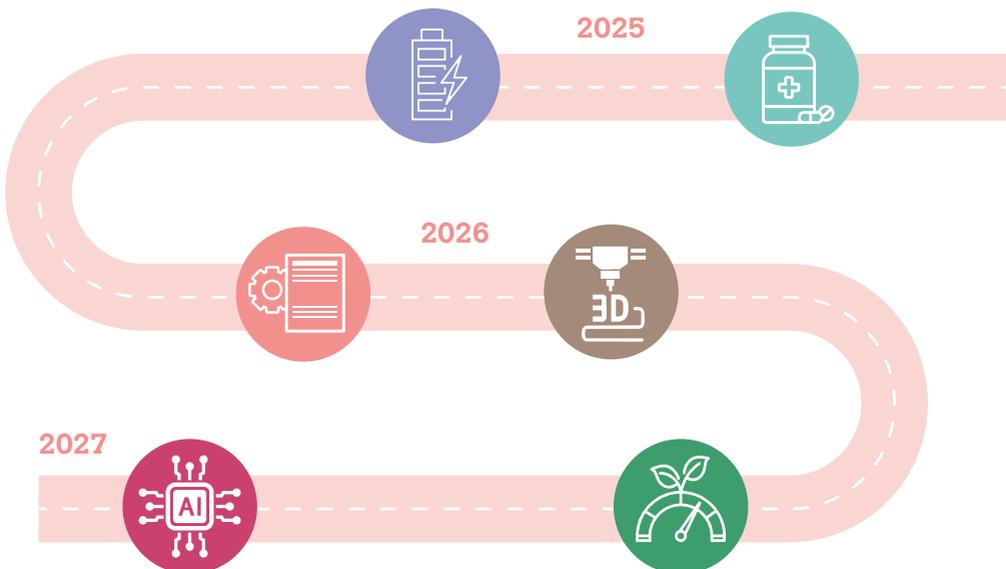
À la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13), qui s'est tenue à Abou Dhabi en février 2024, les Membres de l'Organisation ont souligné le rôle du Comité OTC dans la promotion de la coopération en matière de réglementation en vue de réduire les obstacles techniques au commerce. La Déclaration, qui est la première à porter sur des questions OTC, souligne qu'il est important d'avoir un dialogue et un engagement précoce sur les normes et les réglementations afin de pouvoir relever les défis liés aux changements climatiques, à la santé des personnes et à l'économie numérique. Elle souligne également à quel point les outils numériques, comme ePing et l'eAgenda, peuvent être utiles pour promouvoir la convergence des réglementations et prévenir les frictions commerciales.



3

Adoption du dixième examen triennal

À sa réunion de novembre, le Comité OTC a adopté le rapport du dixième examen triennal, qui rend compte des principales réalisations du Comité au cours des trois dernières années et présente un programme de travail pour le prochain cycle de trois ans. Les Membres sont convenus de donner suite à plus de 40 recommandations spécifiques, y compris en ce qui concerne l'organisation de 23 séances thématiques portant sur des sujets tels que les technologies essentielles émergentes, les normes de décarbonation, la fabrication additive, l'interopérabilité des normes de données, les batteries au lithium-ion et les dispositifs médicaux. Ils sont également convenus de prendre des mesures pour améliorer encore les pratiques du Comité, les procédures en matière de transparence et les outils numériques.



4

Lignes directrices sur les procédures d'évaluation de la conformité

Les Membres ont adopté des lignes directrices d'application volontaire sur les procédures d'évaluation de la conformité, destinées à aider les organismes de réglementation à élaborer ou à adopter les procédures appropriées pour déterminer si les produits satisfont aux prescriptions établies par les règlements techniques ou normes pertinents. Le but est de faire en sorte que les mesures visant à vérifier le respect des règlements techniques et des normes ne créent pas d'obstacles non nécessaires au commerce international. Les lignes directrices contribuent à renforcer la confiance entre les différents systèmes réglementaires et à faciliter l'acceptation des résultats des procédures d'évaluation de la conformité. Elles portent sur des sujets tels que les risques, la surveillance du marché et l'utilisation des normes internationales.

Lignes directrices sur la certification adoptées par le Comité OTC

De quoi s'agit-il ?

En mars 2024, le Comité des obstacles techniques au commerce a adopté des lignes directrices destinées à aider les gouvernements à mieux choisir et concevoir leurs procédures d'évaluation de la conformité. Il s'agit de veiller à ce que les produits soient conformes aux spécifications notamment en matière de sécurité énoncées dans les normes et règlements techniques, sans créer d'obstacles non nécessaires au commerce international.



Quelles sont les caractéristiques des lignes directrices ?

- Elles sont axées sur la gestion des risques, la surveillance du marché et les normes internationales.
- Elles encouragent la flexibilité, la transparence et l'inclusivité, avec une attention particulière pour les besoins en assistance technique des Membres en développement.
- Elles sont non prescriptives et facultatives.

Que sont les procédures d'évaluation de la conformité ?

Des procédures telles que la certification ou les essais utilisées pour déterminer si un produit satisfait à des prescriptions. Par exemple, une prescription relative à la qualité ou à la sécurité concernant un casque pour cycliste, ou la certification de produits alimentaires biologiques.

Pourquoi sont-elles importantes ?

- Elles renforcent la confiance entre les exportateurs, les importateurs, les autorités et les consommateurs.
- Elles garantissent que les produits respectent les spécifications énoncées dans les règlements ou les normes.
- Elles aident les organismes de réglementation à faire de meilleurs choix dans des situations où les risques varient.

5

Le groupe de travail de la transparence

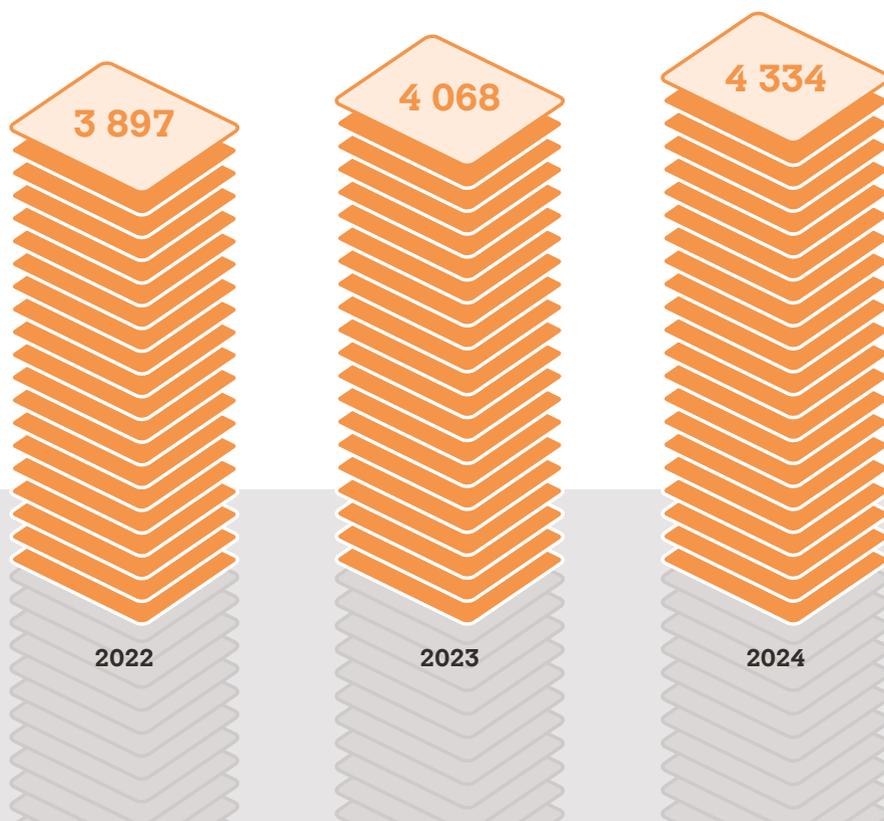
Le Groupe de travail de la transparence du Comité OTC a contribué à accélérer les efforts visant à améliorer les pratiques en matière de transparence en finalisant un guide pratique sur la manière de formuler des observations sur les projets de règlements notifiés par les Membres. Il a également dirigé l'élaboration de lignes directrices devant être suivies par les Membres lorsqu'ils communiquent les arrangements juridiques et institutionnels généraux qu'ils ont mis en place pour mettre en œuvre l'Accord OTC, notamment en ce qui concerne l'indication de l'endroit où sont publiés les règlements définitifs, la personne à qui adresser les demandes de renseignements, etc.



6

Notifications concernant des prescriptions relatives aux produits

En 2024, les Membres de l'OMC ont présenté plus de 4 300 notifications concernant des prescriptions relatives aux produits, ce qui représente le total annuel le plus élevé depuis 1995. Les notifications consistent en une forme de préavis qui donnent aux Membres de l'OMC la possibilité de formuler des observations au sujet de mesures projetées affectant le commerce des marchandises avant leur entrée en vigueur. En règle générale, elles concernent des prescriptions en matière de santé ou de sécurité ou la protection de l'environnement.

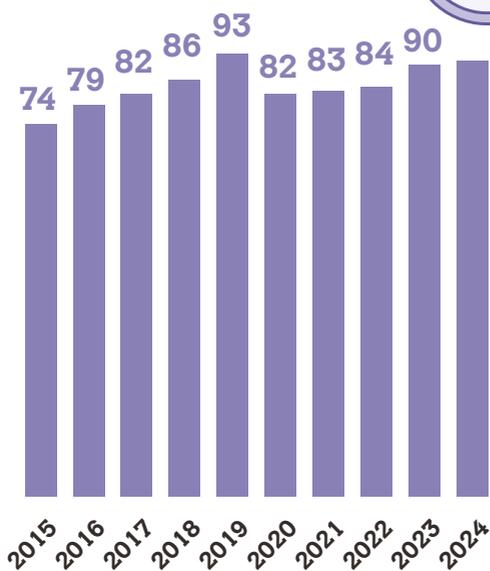
Nombre de notifications OTC, par an

7

Présentation des notifications

Au total, 91 Membres (plus de la moitié de l'ensemble des Membres de l'OMC) ont présenté au moins une notification en 2024. La plupart des nouvelles notifications (86%) ont été présentées par des pays en développement et pays les moins avancés Membres.

Nombre de Membres présentant des notifications, par an



Nombre de notifications présentées en 2024, par niveau de développement des Membres



8

Portée mondiale d'ePing

Les abonnés à ePing de 193 pays/territoires ont reçu par courriel des alertes personnalisées leur permettant de suivre et de répondre aux éventuelles modifications réglementaires affectant les produits ou marchés qui présentaient un intérêt pour eux. Ces alertes contiennent un résumé des notifications des Membres de l'OMC indiquant les produits visés et les dates limites pour la présentation d'observations et incluant des hyperliens et d'autres renseignements.





Préoccupations commerciales spécifiques (PCS)

Le nombre de préoccupations commerciales spécifiques soulevées au Comité OTC baisse de 9% par an en moyenne depuis 2021. Les Membres ont également fait état de progrès croissants dans la résolution de ces préoccupations. En 2024, des progrès ont été signalés concernant la résolution de 10 PCS. L'examen des préoccupations avant l'entrée en vigueur d'une mesure permet souvent d'éviter l'escalade vers un différend formel. La plupart des préoccupations sont soulevées en réponse à des notifications présentées par des Membres. Elles peuvent aller de simples demandes d'éclaircissements à des préoccupations concernant d'éventuelles incompatibilités avec l'Accord OTC.

Nombre de préoccupations commerciales spécifiques soulevées



10



Assistance technique

En 2024, 23 activités d'assistance technique nationales et régionales dans le domaine OTC ont été organisées avec succès, marquant un retour aux niveaux de fourniture d'assistance technique enregistrés avant la pandémie de COVID-19. À la CM13, les Membres ont adopté une Déclaration ministérielle soulignant qu'il était important d'améliorer le soutien au renforcement des capacités pour les Membres en développement et la mise en œuvre du traitement spécial et différencié pour ces économies.

- En présentiel
- En mode virtuel



Informations complémentaires

De plus amples renseignements sur la mise en œuvre de l'Accord OTC sont disponibles dans l'Examen annuel de 2024 (G/TBT/58).



« Obstacles techniques au commerce » – une publication de la série consacrée aux Accords de l'OMC – donne un aperçu de l'objet et du champ d'application de l'Accord OTC, des types

de mesures qu'il vise et des principes clés de l'Accord. Elle peut être téléchargée à partir du site Web de l'OMC.

Organisation mondiale du commerce
Rue de Lausanne 154
CH-1211 Genève 2
Suisse

Tél : +41 (0)22 739 51 11
Adresse électronique : publications@wto.org
www.wto.org

Librairie en ligne de l'OMC
<http://onlinebookshop.wto.org>

© Organisation mondiale du commerce 2025

Rapport conçu par Triptik.
Imprimé par l'Organisation mondiale du commerce.

